

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE CHAUCHIGNY

**PROCES VERBAL
SEANCE DU 5 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un et le cinq mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Chauchigny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans la salle périscolaire, sous la présidence de Richard BRUGGER, Maire.

Présents: M. Richard BRUGGER, M. Pascal FASSERT, M. Hubert MARCILLY, M. Olivier PETIT, Mme Emilie SIMON, M. Maxime VALLOT, M. Christian FERTE, Mme Lucie BRULEY, Mme Aline CARPENTIER

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : /

Absent(e)(s) : /

Ont donné pouvoir: M. Matthieu BLASSON à M. Emilie SIMON

Secrétaire de séance : Mme Emilie SIMON

Le procès-verbal du 11 février 2021 est adopté.

I- TERRAIN DE JEUX : Demande de subvention auprès de la région du Grand Est

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal son souhait d'aménager un terrain de jeux autour de la salle périscolaire et présente les différents projets et devis.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (4 Pour, 4 Contre, 2 abstentions) en raison de la prépondérance de la voix du Maire (article L2121-20 du CGCT) au vu de la stricte égalité des voix,

- **DECIDE** d'aménager une aire de jeux autour de la salle périscolaire.
- **RETIENT** l'entreprise AJ3M pour 35328.30€ HT soit 42 393.96€ TTC.
- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
Aire de jeux	35328.30	Subvention de la Région	17664.15
		Autofinancement	17664.15
TOTAL HT	35328.30		35328.30
TOTAL TTC	42393.96		

- **SOLLICITE** une subvention de la région du Grand-Est au titre du dispositif Relance Rurale, pour soutenir financièrement cet investissement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

L'emplacement des jeux restent à déterminer.

II- **DIVERS**

➤ Le Maire propose d'aménager les parkings Place de la Mairie :

1- 4 places, en prolongement de la place PMR

2- 3 places, en prolongement des emplacements réservés aux bornes de recharge

Le Conseil Municipal donne son accord et inscrira les sommes correspondantes au budget (Référence prix marché VRD de la salle).

➤ M. Pascal FASSERT, Président du COPE, précise, suite à la réunion avec le SDDEA, qu'il n'y aura pas augmentation des tarifs de l'eau.

➤ Mme Aline CARPENTIER propose de revenir sur l'instauration du RIFSEEP.

➤ Le Maire informe avoir demandé un devis pour la signalétique pour l'instauration des « Cédez le passage »

➤ Le broyage des plantations de peupliers sera fait prochainement en vu de la réimplantation.

➤ M. Pascal FASSERT propose de faire repeindre les grilles de l'école par les agents de la Communauté de Communes.

➤ Le Maire confirme les précédents comptes-rendus sont en ligne sur le site de la Communauté de Communes.